Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 36 (1965)

Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

No 4 Avril 1965

SOMMAIRE

Le 8 mai à Saint-Imier — Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 mai 1964, à Porrentruy Rapport d'activité, exercice 1964 — Comptes

Le 8 mai à Saint-Imier

C'est à Saint-Imier que, le 8 mai, l'ADIJ tiendra son assemblée générale annuelle. Tout naturellement, elle s'est tournée vers l'Erguel, où l'industrie de la montre est reine, pour y délibérer et traiter, grâce à M. Roger Merlin, adjoint à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, une question importante entre toutes : « Le problème posé par la main-d'œuvre étrangère en Suisse. »

Si toute la population de l'Erguel s'est imprégnée de cet esprit particulier, méthodique et minutieux qu'impose l'horlogerie, d'autres problèmes, en raison de l'évolution économique, se posent à elle comme

au pays tout entier.

C'est donc une journée instructive, passée au milieu d'une contrée industrielle et accueillante, que les membres de l'ADIJ vivront le 8 mai à Saint-Imier, selon le programme suivant :

Le programme de la journée

9 h. 30 : Assemblée générale à la Salle de spectacles.

10 h. 30 : Conférence de M. Roger Merlin : « Le problème posé par la main-d'œuvre étrangère en Suisse. »

11 h. 30 : Réception par la Municipalité de Saint-Imier.

12 h. 15: Banquet.

Ordre du jour

- 1. Ouverture.
- 2. Procès-verbal.

3. Rapport annuel.

4. Reddition des comptes, rapport des vérificateurs, décharge au comité.

5. Budget et cotisations.

6. Election du président et du comité.

7. Nomination d'un vérificateur des comptes.

8. Programme d'activité (les membres qui désirent faire des propositions sont priés de les communiquer par écrit au président jusqu'au 30 avril).

9. Divers et imprévu.

ADIJ